



# **BULLETIN D'ENGAGEMENT**

**LE 9 octobre 2022**

## ***RANDO LACARDAYRE***

**NOM :** .....

**Prénom :** .....

**ADRESSE :** ..... **CODE POSTAL :** .....

**VILLE :** ..... **TEL:**.....

**PERMIS n° :** ..... **N°IMMAT. :** .....

**ASSURANCE :**

**E mail :**

**Moto:** marque

**cylindrée:**

**quad:** marque

**cylindrée:**

**CLUB :** .....

Cette rando organisée par le Moto club AGEN MOTO VERTE est ouverte à tous motos et quad HOMOLOGUES. Le circuit fléché est long de 95 km, avec pause casse-croûte.

**PROGRAMME:** à partir de 7H00: contrôle des inscriptions à la salle des fêtes  
8H30: départ randonnée  
Pause casse croûte et ravitaillement entre les 2 boucles

Je soussigné déclare m'engager à respecter ainsi qu'à me conformer aux directives des organisateurs et du code de la route, renoncer à tous recours ou poursuite à l'encontre des organisateurs, Maires des communes traversées et propriétaires de terrains empruntés par la randonnée, pour tout accident matériel ou dommages corporels qui pourraient survenir à l'occasion de la randonnée du 9 octobre 2022

**Rando** = 30 euros  
**Repas** = 15 euros sous réserve des conditions  
sanitaire(faire un chèque que pour le repas)

***Réservations avant le  
24 Septembre 2022***

**Joindre obligatoirement les photocopies Permis, Carte grise, Assurance  
et règlement particulier.**

INSCRIPTIONS à renvoyer à :Mr RANOU Olivier 30 Avenue Paul Dangla 47340 Laroque Timbaut  
tél.: 06/75/11/11/40 mail: agenmotoverte@hotmail.com

Chèque à libeller à l'ordre: d'**Agén Moto Verte**  
FACEBOOK: AGEN MOTO VERTE

**Signature du pilote** (précédée de la mention Lu et approuvé)

# **REGLEMENT PARTICULIER POUR LA RANDONNÉE MOTO QUAD DU 9 OCTOBRE 2022**

**PRÉAMBULE:** La randonnée moto et quad du 9 octobre 2022 n'est possible que grâce aux autorisations données par les municipalités et les propriétaires des terrains traversés. Aussi, il est demandé à chacun, pilote et accompagnateur, de respecter les fléchages et à n'emprunter en aucun cas des itinéraires qui n'auraient pas été indiqués ou sans accord préalable de l'organisation; Il est rappelé que Cette Randonnée n'a pas et ne doit en aucun cas avoir un caractère de compétition. De plus de nombreux villages seront traversés, le milieu naturel dans lequel nous évoluons est sensible, c'est pourquoi il sera demandé à chacun la plus grande courtoisie envers les riverains, randonneurs, marcheurs, animaux et espaces naturels. Notre attitude au quotidien conditionne la pérennité de notre loisir.

## **Art.1 DEFINITION**

Le Moto Club Agen Moto Verte organise a LACARDAYRE le dimanche 9 octobre 2022 une randonnée moto et quad tout terrain. Elle est ouverte uniquement aux véhicules HOMOLOGUÉS pour la circulation sur voie publique et conforme au code de la route.

## **Art.2 PARTICIPANTS ADMIS**

La randonnée du 9 octobre 2022 est réservée aux pilotes, titulaires d'un permis de conduire correspondant aux caractéristiques de sa machine et à jour de leurs cotisations d'assurance. Tout pilote mineur devra fournir une autorisation parentale et devra être accompagné. L'engagement ne sera accepté qu'à condition qu'il soit complet engagement compléter règlement particulier signé photocopies du permis carte grise et assurance.

## **Art.3 TARIFS**

Randonnée + café + casse croute: 30 euros

Repas du midi: 15 euros sous réserve de contrainte sanitaire (chèque séparé)

Buvette

## **Art.4 VÉRIFICATION ADMINISTRATIVES**

Tous les pilotes participants à la randonnée devront se présenter au contrôle administratif à la salle des fête de LACARDAYRE le dimanche 9 octobre 2022 à partir de 7h00 jusqu'à 8h25.

## **Art.5 CIRCUIT**

Le circuit de la randonnée d'environ 95 km sera parcouru 1 fois et emprunte des chemins et terrains publics et privés. Soumise à de nombreuses autorisations de passage sur des zones privées et faisant l'objet d'une déclaration en préfecture, cette randonnée ne devra pas être parcourue ultérieurement par d'autres randonneurs. C'est pourquoi l'utilisation de GPS ou tout type de matériel destiné au repérage est strictement interdit lors de cette Rando. Tout pilote pris en défaut se verra immédiatement exclu par l'organisation. Par mesure de sécurité, et dans le respect du règlement, les participants ne devront pas quitter le tracé du circuit.

## **Art.6 FLÉCHAGE**

Flèches ROUGE: Donne le sens de circulation et la direction à suivre.

**Il est rappelé qu'il est strictement interdit de faire demi-tour sur le circuit.**

**Des marchals en gilet jaune seront présent sur le circuit pour encadrer et prendre les décisions de sécurité qui s'imposent.**

## **Art.7 DÉPART**

Les pilotes partiront de la salle des fêtes de LACARDAYRE.

Un contrôle des motos et quad sera fait au départ **LUMIÈRE ALLUMÉE OBLIGATOIRE.**

**Le contrôle de présence du bracelet donné aux contrôles administratifs sera fait.**

## **Art.8 APPLICATION DU RÈGLEMENT**

Il est rappelé que le club organisateur Agen Moto Verte se réserve le droit de prendre les décisions d'urgence en cas de force majeure ou par mesure de sécurité et se réserve le droit d'exclure un participant qu'il jugerait au comportement dangereux ou qu'il ne respecte pas les règles élémentaires de sécurité ou les points du règlements particulier.

## **Art.8 SANCTION**

Chaque pilote est responsable de son comportement et de celui de son entourage. L'organisation se réserve le droit d'exclure un participant à n'importe quel moment sans que celui-ci ne puisse engager de recours ou demander de dédommagement. Les forces de l'ordre pourraient être présentes au cours de la journée et chacun est individuellement responsable vis-à-vis de la loi. Les vérifications administratives et techniques l'organisation ne se substituant pas aux règles et aux lois. L'organisation ne pourra être mise en cause.

Signature précédée de la mention **Lu et Approuvé**